



REGELTEX



GANTS ISOLANTS

L'ensemble de notre gamme de gants isolants pour travaux sous tension répond aux spécifications de la norme européenne EN 60903:2003 et de la norme internationale IEC 60903:2002.

De même, notre production est soumise à un système d'Assurance-Qualité CE de la production avec surveillance, en application de l'article 11b de la directive 89/686/CEE relative aux Equipements de Protection Individuelle qui classe les gants isolants pour travaux sous tension en catégorie III (risques mortels).

Tableau récapitulatif

Classe	Longueurs disponibles	Catégories	Epaisseur en mm*	Tailles disponibles	Couleur de l'emballage
00	27 / 36 cm	AZC	0.5	8-9-10-11	Beige
0	36 / 41 cm	AZC	1.0	8-9-10-11	Rouge
1	36 / 41 cm	AZC	1.5	8-9-10-11	Blanc
2	36 / 41 cm	RC	2.3	8-9-10-11	Jaune
3	36 / 41 cm	RC	2.9	8-9-10-11	Vert
4	41 cm	RC	3.6	8-9-10-11	Orange

* L'obtention de catégorie autorise une surépaisseur de 0.6mm

Signification des lettres des catégories :

A : Acide Z : Ozone H : Huile C : Très basses températures R : A+Z+H

Exigences électriques (essais de série et sur prélèvement en courant alternatif)

Classe	Tension max. d'utilisation (volts)	Tension d'épreuve (volts)	Tension de tenue (volts)
00	500	2 500	5 000
0	1 000	5 000	10 000
1	7 500	10 000	20 000
2	17 000	20 000	30 000
3	26 500	30 000	40 000
4	36 000	40 000	50 000

1/ Dans le choix d'une classe, il est important de définir la tension nominale du réseau qui ne doit pas être supérieure à la tension maximale d'utilisation. Pour les réseaux polyphasés, la tension nominale du réseau est la tension entre phases.

2/ La tension d'épreuve est la tension appliquée sur les gants lors des essais individuels de série.

3/ La tension de tenue est la tension appliquée lors des essais de validation après un conditionnement des gants pendant 16 heures dans l'eau et après un test de 3 minutes à la tension d'épreuve.

REGELTEX Fabricant de gants isolants pour travaux sous tension

Exigences de vieillissement (essais sur prélèvement)

Conditionnement des gants dans une étuve à 70 ± 2 °C pendant 168 heures :

- Les valeurs d'allongement à la rupture doivent être au moins égales à 80% à celles des gants non conditionnés.
- La rémanence ne doit pas excéder 15%.
- Les gants doivent réussir l'essai à la tension d'épreuve et à la tension de tenue

Exigences thermiques (essais sur prélèvement)

1 Résistance à la basse température :
conditionnement des gants pendant 1 heure à -25 ± 3 °C
Les essais sont satisfaisants si aucune déchirure, cassure ou craquelure après pliage n'est visible au niveau du poignet et si les gants passent avec succès les essais à la tension d'épreuve et à la tension de tenue.

2 Essai de non propagation de la flamme :
Application d'une flamme pendant 10 s. à l'extrémité d'un doigt. L'essai est satisfaisant si au bout de 55 s., la flamme n'a pas atteint le repère situé à 55 mm à l'autre extrémité.

Exigences mécaniques (essais sur prélèvement)

- Résistance moyenne à la traction : ≥ 16 MPa
- Allongement moyen à la rupture : $\geq 600\%$
- Résistance à la perforation : ≥ 18 N/mm
- Rémanence d'allongement : $\leq 15\%$

Propriétés spéciales (essais sur prélèvement)

- 1 Résistance à l'acide :**
conditionnement des gants par immersion pendant 8h à 23 ± 2 °C dans une solution d'acide sulfurique à 32° Baumé
- Les valeurs de résistance à la traction et d'allongement à la rupture doivent être au moins égales à 75% à celles des gants non conditionnés.
 - Les gants doivent réussir l'essai à la tension d'épreuve et à la tension de tenue.
- 2 Résistance à l'huile :**
conditionnement par immersion dans l'huile (liquide 102) pendant 24 h à 70 ± 2 °C
- Les valeurs de résistance à la traction et d'allongement à la rupture doivent être au moins égales à 50% à celles des gants non conditionnés.
 - Les gants doivent réussir l'essai à la tension d'épreuve et à la tension de tenue.
- 3 Résistance à l'ozone :**
conditionnement des gants dans une enceinte pendant 3 h à 40 ± 2 °C et à une concentration d'ozone de 1 mg/m³
- Les gants ne doivent présenter aucune craquelure.
 - Les gants doivent réussir l'essai à la tension d'épreuve et à la tension de tenue.
- 4 Résistance aux très basses températures :**
conditionnement des gants pendant 24 heures à -40 ± 3 °C
Les essais sont satisfaisants si aucune déchirure, cassure ou craquelure après pliage n'est visible au niveau du poignet et si les gants passent avec succès les essais à la tension d'épreuve et à la tension de tenue.

Emballage

Chaque paire de gants est conditionnée dans un sachet opaque de couleur différente en fonction de la classe de protection.

Sur l'emballage sont notés : la classe, la taille, les catégories, le type de manchette, la longueur, la date du test, le numéro de lot de fabrication ainsi que le numéro de lot de validation.

Marquage

